Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 81 (1955)

Heft: 14: Les nouveaux bâtiments du Comptoir Suisse et le Théâtre de

Beaulieu à Lausanne

Artikel: Les nouveaux bâtiments du Comptoir Suisse à Lausanne

Autor: Thévenaz, Ch. / Thévenaz, Ch.-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-61341

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Prix du numéro: Fr. 1.40
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N°I. 57 78, à Lausanne.

Expédition Imprimerie «La Concorde » Terreaux 31 — Lausanne.

Rédaction et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475 Administration générale Ch. de Roseneck 6 Lausanne Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; Burgener, D. architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur. Tarif des annonces

1/1 page Fr. 264.— 1/2 » » 134.40 1/4 » » 67.20 1/8 » » 33.60

Annonces Suisses S. A. (ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 223326 Lausanne et succursales

SOMMAIRE: Les nouveaux bâtiments du Comptoir Suisse à Lausanne, par MM. Ch. et Ch.-F. Thévenaz, architectes, à Lausanne. — Le Théâtre de Beaulieu à Lausanne, par Marcel Maillard, architecte, à Lausanne. — Service de placement. — Documentation générale. — Documentation du Batiment. — Informations diverses.

LES NOUVEAUX BÂTIMENTS DU COMPTOIR SUISSE A LAUSANNE

par MM. CH. et CH.-F. THÉVENAZ, architectes, à Lausanne

Pavillons sud

Avant la construction des pavillons permanents, la Foire de Lausanne se présentait sur la place de Beaulieu sous la forme de halles démontables en bois, couvertes par des bâches. Halles inconfortables et solution onéreuse par suite du montage et démontage chaque année.

Le problème se posait aux architectes de la façon suivante :

- 1º donner à la foire une surface de location plus grande;
- 2º ne pas diminuer la surface des jardins;
- 3º pouvoir, en dehors de la foire, créer des salles séparées pouvant être louées séparément pour des manifestations sportives ou autres;
- 4º laisser la possibilité de créer en dehors de la période d'exposition une circulation nord-sud au travers des bâtiments.

Les jardins ne devant pas être réduits, la construction sur deux étages s'imposait. Les salles pouvant être utilisées pour des manifestations sportives, tennis, basket-ball, etc. La hauteur sous plafond devait être au minimum de 8 mètres pour l'étage supérieur, la hauteur de l'étage inférieur étant fixée automatiquement par la différence de niveau entre la place et l'avenue, environ 6 mètres.

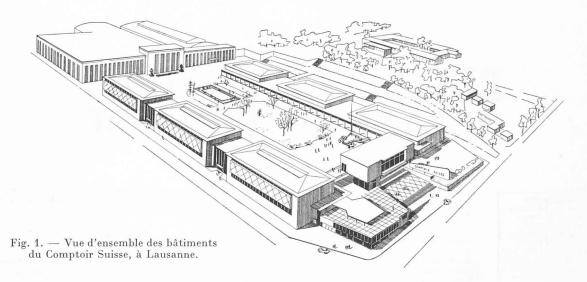
La place ayant, sur une longueur de 200 mètres, une dénivellation de 3 mètres environ, la solution d'un seul bâtiment avec corniche horizontale a été écartée.

En séparant les pavillons par des corps intermédiaires, servant d'entrée, il devenait possible de décrocher les corniches et de rompre la monotonie d'une façade de 200 mètres de longueur.

Les escaliers desservant les deux niveaux trouvaient tout naturellement leur place dans ces corps intermédiaires tout en posant un problème difficile, celui d'assurer le débit de milliers de personnes pendant la foire, de ne pas couper la circulation longitudinale et d'assurer le passage nord-sud.

La solution adoptée pour ces escaliers a permis, dans un volume restreint, d'obtenir deux fois 2,10 m de largeur de marches, tout en gardant un caractère très aéré.

Les façades sur les jardins ont été traitées entièrement vitrées pour permettre aux visiteurs de la foire de jouir pendant toute leur visite de la vue sur de somptueux



parterres de fleurs, et avoir à l'intérieur des pavillons d'exposition un éclairage maximum au nord. Un portique accessible par trois escaliers hélicoïdaux assure une liaison extérieure abritée et forme une galerie-promenade avec vue générale sur l'ensemble des jardins. La façade sud, par contre, devait être au maximum pleine, d'une part pour y adosser les stands des exposants et, d'autre part, pour éviter un ensoleillement nuisible aux objets exposés. Par opposition, les corps intermédiaires ont, eux, leurs façades entièrement vitrées.

L'étage inférieur étant destiné à être utilisé comme halle de dégustation et d'exposition d'appareils de chauffage, un système de ventilation artificielle a été étudié. Les gaines principales ont pris place dans les angles des pavillons, où des parties pleines étaient nécessaires comme contreventement et qui, esthétiquement, faisaient office de calage des façades. La construction contre terre de l'étage inférieur a été utilisée sur deux hauteurs, la partie supérieure comme dépôt d'emballage accessible par des trappes situées sous le portique, la partie inférieure étant aménagée en caves, à disposition des exposants.

Le délai pour exécuter ces constructions était fixé par la période entre le démontage de la foire de 1952 et l'ouverture de la foire de 1953, soit environ dix mois. Pour être prêt pour la date prévue, il devenait nécessaire d'envisager des solutions de construction permettant une exécution rapide. La seule partie sur laquelle une économie de temps pouvait être réalisée était l'étage supérieur, pour lequel l'ossature métallique a été employée. Pour l'étage inférieur, celui-ci entièrement enterré par rapport aux jardins, la solution béton armé s'imposait. Les terrassements nécessaires pour cette réalisation se sont montés à environ 60 000 mètres cubes. Ils ont été exécutés en deux mois, au moyen de six pelles mécaniques. Trois entreprises de maçonnerie et deux entreprises de charpente métallique ont exécuté les travaux de gros œuvre. La couverture a été réalisée en aluminium, les plafonds des pavillons en plaques de fibres de verre, ce qui assure une bonne isolation thermique et phonique.

À l'extrémité est des pavillons, à l'angle des deux avenues, il convenait de créer un ensemble de salles de restaurant — café-buvette — pouvant être exploité

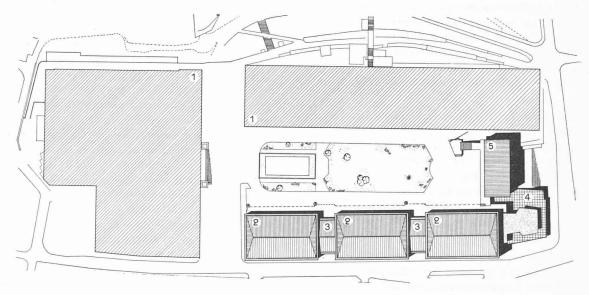


Fig. 2. — Plan d'ensemble des bâtiments du Comptoir. — Echelle 1 : 3000.

1. Bâtiments existants. — 2. Pavillon sud. — 3. Corps intermédiaire. — 4. Bâtiment d'angle. — 5. Bâtiment d'entrée. — 6. Ecuries.

LES NOUVEAUX BATIMENTS DU COMPTOIR SUISSE, A LAUSANNE

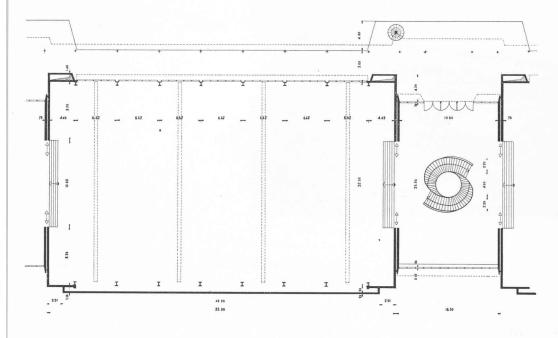
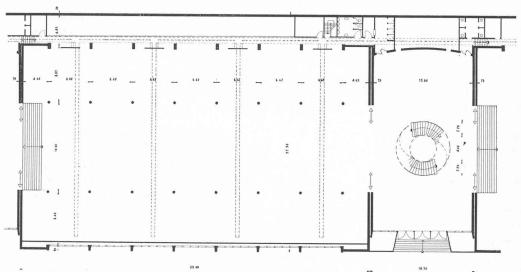


Fig. 3. — Plans d'un des pavillons sud.

Rez supérieur. Echelle 1 : 600.



Rez inférieur. Echelle 1 : 600.



Photo de Jongh.

Fig. 4. — Pavillons sud. Façade sur l'avenue des Bergières.

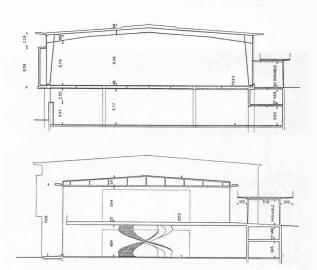


Fig. 5. — Coupes sur l'un des pavillons sud. Echelle $\mathbf{1}:600.$

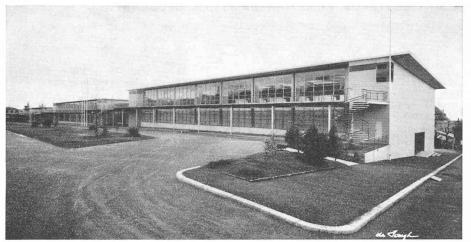


Fig. 6. — Pavillons sud. Façade sur la place de Beaulieu.

Photo de Jongh

hors foire, soit comme salle de banquets, soit comme buvette lors des manifestations sportives. Il fallait donc créer une liaison entre les pavillons et ce bâtiment d'angle.

Bâtiment d'angle

Au niveau de l'avenue, des magasins et un café-bar ont été créés pour donner un peu de vie au carrefour. Derrière ces locaux publics se trouvent les services du restaurant du premier étage. Une entrée de service située sous l'escalier, entre les pavillons et le bâtiment d'angle permet, d'une part, l'accès des marchandises pour la foire, et d'autre part, sert d'entrée pour les joueurs du Pavillon des sports. Au premier étage, le restaurant peut contenir 500 personnes ; il se développe en forme de « L » à l'angle des deux avenues. Les façades, entièrement vitrées en parties fixes et parties coulissantes permettent, en été, de larges ouvertures. Les cuisines contiguës à la salle de restaurant ont été étudiées de façon à obtenir un sens unique pour le service et pour faire face rapidement aux demandes de la clientèle. Ces cuisines sont reliées par monte-charge aux caves, chambres froides, etc., situées à l'étage inférieur.

Au même étage, au nord du bâtiment, sont situés les services d'entrée à la foire. Ceux-ci sont ainsi accessibles par les visiteurs à l'extérieur de la foire, et aux exposants par l'intérieur.

Nous trouvons également, à cet étage, les vestiaires et douches destinés aux sportifs.

A l'étage supérieur, une buvette en plein air, dont l'office est relié aux cuisines du restaurant par un escalier, un monte-plats et un monte-charge. Cette buvette permet aux visiteurs de la foire de se rafraîchir en dehors de la grosse affluence, son accès, étant au niveau des jardins, est très facile.

Le bâtiment d'angle est entièrement construit en béton armé. La terrasse a été réalisée en « multicouches » protégé par des dalles en béton coloré.

Bâtiment de l'entrée

Jusqu'en 1953, la Foire de Lausanne recevait chaque année un hôte d'honneur, sous la forme d'un pavillon d'exposition occupé par une nation étrangère. Malheureusement, ce pavillon était également construit « en provisoire », couvert par des bâches et placé dans les jardins, ce qui avait l'inconvénient d'en rompre l'harmonie.

Dans le programme de construction, il était donc prévu de réaliser un pavillon fixe destiné à recevoir les futurs « hôtes d'honneur ».

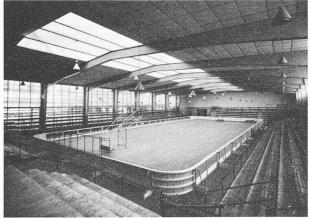


Photo de Jongh.

Fig. 7. — Pavillon sud. Vue intérieure (Pavillon des sports).

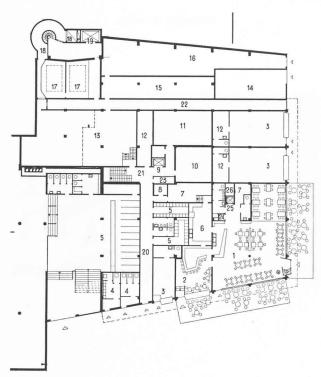


Pnoto de Jongh.

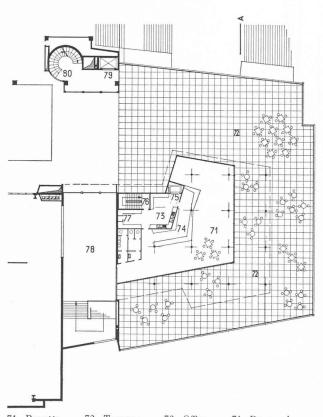
Fig. 8. — Bâtiment d'angle.

LES NOUVEAUX BATIMENTS DU COMPTOIR SUISSE, A LAUSANNE

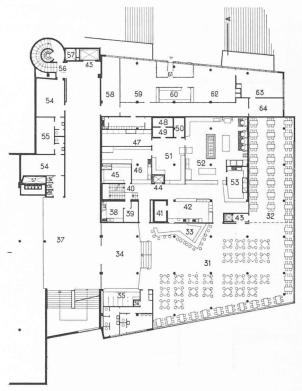
Bâtiment d'angle



1. Café. — 2. Bar. — 3. Magasins. — 4. W.-C. publics. — 5. Vestiaires. — 6. Office. — 7. Cave-dépôt. — 8. Batterie-eau. — 9. Montecharge. — 10. Cave-frigo. — 11. Cave vins. — 12. Dépôts. — 13. Chaufferie. — 14. Local-voirie. — 15. Compteurs. — 16. S. I. sousstation. — 17. Citernes. — 18. Gaines ventilation. — 19. Ascenseurs. 20. Accès-service. — 21. Escaliers-service. — 22. Prise d'air frais. — 23. Contrôle marchandises. — 24. Téléphone. — 25. Ascenseur. — 26. Machinerie ASC.



71. Buvette. — 72. Terrasse. — 73. Office. — 74. Bar-service. — 75. Monte-charge. — 75. Escaliers de service. — 77. Monte-plats. — 78. Hall du public. — 79. Ascenseur. — 80. Accès du bâtiment d'entrée.



31. Restaurant. — 32. Petite salle banquets. — 33. Bar. — 34. En trée du restaurant. — 35. Vestiaire du restaurant. — 36. Téléphone. 37. Grand hall du public. — 38. Office. — 39. Lingerie. — 40. Escaliers de service. — 41. Cave vins. — 42. Verrerie. — 43. Ascenseurs. — 44. Monte-charge. — 45. Bureau. — 46. Crémerie. — 47. Ustensiles. — 48. Chambre froide viandes. — 49. Antichambre. — 50. Chambre froide légumes. — 51. Cuisine froide. — 52. Grande cuisine chaude. — 53. Lavage vaisselle. — 54. Vestiaire. — 55. Local douches. — 56. Escaliers d'accès bâtiment d'entrée. — 57. Ventilation. 58. Attente public. 61. Caisse — Administration du Comptoir 58. Attente public 59. Bureau 61. Caisse
62. Bureau
63. Direction
64. Caisse
pendant la foire.
Service financier (58-64). 60. Réception

Fig. 9. — Bâtiment d'angle. Plans des rez-de-chaussée inférieur, étage intermédiaire et terrasse-buvette.

64. Attente.

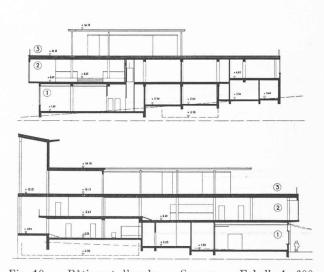
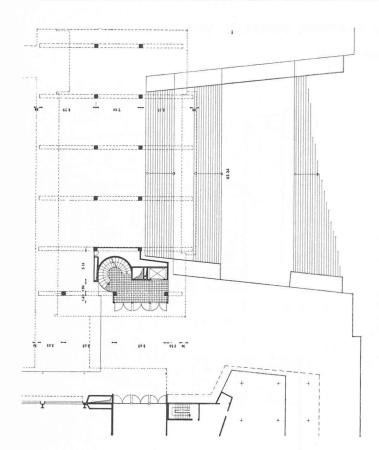


Fig. 10. — Bâtiment d'angle. — Coupes. — Echelle 1:600.

1. Rez inférieur. — 2. Etage intermédiaire. — 3. Terrasse.



LES NOUVEAUX BATIMENTS DU COMPTOIR SUISSE, A LAUSANNE

Bâtiment d'entrée



Photo de Jongh.

Fig. 11. — Bâtiment d'entrée. Façade avenue Jomini.

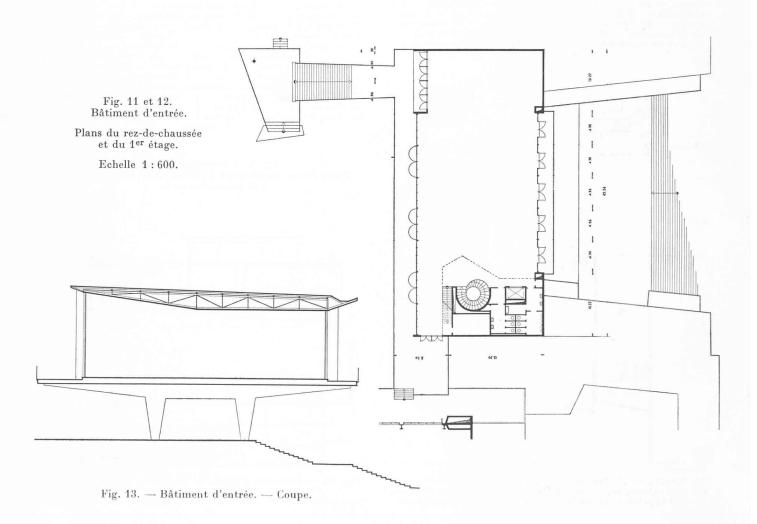




Photo de Jongh.

Fig. 14. — Vue générale du bâtiment d'angle et de celui de l'entrée.

La Municipalité de la ville de Lausanne désirant que les jardins soient aménagés en jardins publics, en dehors de la période d'exposition, l'étude s'est orientée sur un pavillon sur pilotis. Cette solution, tout en dégageant les jardins et laissant à la foule une large entrée, permet d'aménager l'exposition de «l'hôte étranger» à une place d'honneur, directement au-dessus de l'entrée principale et dans l'axe de toute la composition. Un accès extérieur a été prévu par un large escalier, à pente très douce, attire l'attention des visiteurs sur le « pavillon

étranger » depuis les jardins. La galerie se trouvant le long des halles sud a été retournée le long du bâtiment d'entrée et sera encore prolongée le long des futurs pavillons nord.

Sous le pavillon étranger, donc à l'abri, ont été placés les contrôles d'entrée.

En dehors de la période de foire, la halle de ce bâtiment est prévue pour recevoir des expositions ou autres manifestations. Un escalier et un ascenseur (20 personnes) la relient au restaurant du bâtiment d'angle.

LE THÉÂTRE DE BEAULIEU A LAUSANNE

par MARCEL MAILLARD, architecte, à Lausanne

Les études et projets pour la création d'une salle de spectacle dans le cadre du Comptoir Suisse, ont été entrepris dès 1950.

Dans tout programme posé à l'architecte, les buts à atteindre sont multiples et souvent contradictoires. Ils évoluent et se précisent aussi en cours d'étude.

En l'occurrence, les données du problème étaient limitées par l'état existant, par une servitude absolue pour le mode de construction en ossature métallique, enfin par le fait que les locaux devaient servir à l'Exposition principalement et aux manifestations artistiques.

Le centre de la composition étant la salle de théâtre, tous les locaux adjacents devaient être dimensionnés et réunis en harmonie. Les circulations du public étaient à conditionner autant pendant la Foire que lors des spectacles.

Les accès autant horizontaux que verticaux ont donc été améliorés.

Diverses solutions furent examinées. Les premiers projets répondaient au désir de transformer la salle du grand restaurant de la Foire pour obtenir une salle de spectacles. On se contentait d'améliorer l'état existant en modifiant les galeries. Un système de gradins démontables devait donner une meilleure visibilité de la galerie et du parterre. Pendant la Foire, le restaurant était rétabli par l'enlèvement des gradins.

Après examen de ces projets, il a été reconnu que cette solution n'était réellement pas pratique, et peu confortable pour le public. La manutention et l'entretien augmentaient le coût d'exploitation.

En 1953, l'étude fut reprise avec un nouveau programme déterminant que la salle de théâtre serait indé-